

Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés / choix de méthodologies en fonction des unités morphostructurales

Bassin versant test: prélocalisation des zones humides potentielles de TBV

Disposition du SAGE EGma concernée

Cette étude s'inscrit dans la disposition Zh10 du SAGE "Inventorier les estrans et vasières, les lagunes et tourbières d'intérêt patrimonial, et les zones humides situées sur les têtes de bassins "

Contexte / description

En 2015, le SMIDDEST, a lancé, pour le compte de la Commission Locale de l'Eau, une étude d'inventaire et de cartographie des têtes de bassin versant (TBV) en ciblant un territoire « test », celui du syndicat mixte des bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline.

L'objectif final était de pouvoir fournir une synthèse de critères et de méthodes à mettre en œuvre, par la suite, sur l'ensemble du périmètre du SAGE.

A cet effet, l'étude s'est déroulée de la façon suivante :

- synthèse sur la question de définition des TBV et possibilités d'adaptation de méthodes de cartographie déjà utilisées par ailleurs,
- sectorisation du territoire du SAGE en vue d'obtenir des unités homogènes d'un point de vue de l'applicabilité des méthodes de cartographie des TBV (cette étude a notamment permis de mettre en évidence les différentes unités morphostructurales présentes sur le territoire du SAGE : terrasses garonnaises, plateau landais, marais...),

- test de la méthode au niveau de l'unité "terrasses garonnaises" sur le territoire du syndicat mixte des bassins versants d'Artigue-Maqueline.

L'objectif actuel est de mener une étude permettant de poursuivre le travail amorcé en 2015 et de dresser une cartographie des Têtes de Bassins Versants (TBV) à l'échelle du périmètre du SAGE, avec une pré-localisation des zones humides potentielles au niveau d'un nouveau bassin versant test.

Pour ce faire, il est envisagé :

- 1- De réaliser un recueil bibliographique en tenant compte des dernières publications et méthodologies développées depuis 2015, afin de parvenir à conforter la définition de la notion de « tête de bassin versant » sur les différentes unités morphostructurales qui constituent les 2 rives de l'estuaire de la Gironde,
- 2- D'arrêter une méthode de cartographie des TBV sur chaque unité morphostructurale du périmètre du SAGE, notamment en s'appuyant sur le travail déjà réalisé lors de l'étude de 2015-2016,
- 3- D'établir la cartographie des TBV sur le périmètre du SAGE,
- 4- De dresser une cartographie de pré-localisation des zones humides potentielles de TBV (complétant l'enveloppe existante de la disposition Zh1 du SAGE) au niveau d'un bassin versant test. Une typologie sera établie dans l'objectif d'appréhender le ou les types de services rendus ou pouvant être rendus par ces zones humides potentielles ainsi que les enjeux patrimoniaux existants, ou probables.

La Commission Zones humides du SAGE suivra l'étude. Elle sera notamment constituée à minima :

- des structures porteuses de la compétence GEMAPI,
- de techniciens et de gestionnaires d'espaces naturels,
- de représentants de l'OFB,
- du Conservatoire du Littoral,
- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- des Départements (17 et 33), notamment via leur CATERZH,
- de la Région Nouvelle Aquitaine,
- du Forum des Marais Atlantique,
- des Conservatoires des Espaces Naturels (17 et 33),
- des Chambres d'Agriculture,
- des représentants des communes concernées.

La commission ZH aura notamment pour rôle de :

- Discuter le planning global de l'étude proposé par le titulaire du marché et le valider,
- Amender, discuter, valider les éléments produits au terme de chaque phase,
- Réorienter au besoin le déroulement du marché notamment au terme de chaque phase
- Relire, commenter et valider les différents livrables.

Une restitution de l'étude sera réalisée en bureau de CLE. Une présentation intermédiaire de l'étude pourra éventuellement avoir lieu en bureau de CLE également.

Calendrier de l'étude

Le lancement de la consultation est prévu pour septembre-octobre 2020. Une fois le prestataire sélectionné, l'étude devrait se dérouler sur environ huit mois

Coût de l'étude / partenaires

Le coût prévisionnel de l'étude a été fixé dans le budget à 25 000 € Hors taxes avec une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Gironde.

Auteure et contact pour plus d'informations

Barbara LALEVE
Chargée de missions zones humides et bassins versants
b.laleve@smiddest.fr
07 89 64 23 62

Prochaine étape :

Consolider le cahier des charges qui est en cours de révision auprès des membres du groupe de travail de la commission ZH

Pour aller plus loin :

- L'étude de 2015-2016 --> <https://www.smiddest.fr/les-tetes-de-bassin-versant.html>
- Un appel à projet a été lancé au premier semestre 2020 par l'Entente pour l'Eau (AEAG et les Régions NA et Occitanie) concernant des projets de travaux de restauration de zones humides situées en tête de bassin versant. Sur le territoire du SAGE Egma 4 candidatures ont été retenues sur la base de notes d'intention pour déposer un dossier définitif. Il s'agit des SMBV centre Médoc Gargouilh et Jalles de Castelnaud et du Cartillon, ainsi que le SGBV du Moron et du Blayais et la CCE. Le SMIDDEST est identifié comme partenaire technique pour ces candidatures définitives qui seront déposées avant fin septembre 2020 et s'inscrira dans une démarche d'animation autour des futurs lauréats. Pour les modalités de cet appel à projets --> <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/toute-l-actualite/annee-2018-1-1/appel-a-projets-zones-humides-entente-eau.html>